

L'an deux mille dix, le vingt cinq juin à seize heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du seize juin deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 44
Membres titulaires présents ou représentés : 18
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 26

Présents(es)

Annie AGIER,	Daniel CHARRASSE suppléant,	Christine NIVOU,
André AUBERIC,	Claire CHASTAN,	Hervé RASCLARD,
Marcel BAGARD,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Jean-Louis REY,
Christian BARTHEYE,	Michèle EYBALIN,	Francis RIEU suppléant,
Jean-Marie BERTRAND,	Valery LIOTAUD,	Nicolas ROSIN,
Jean-Pierre BUIX,	Jean-Jacques MONPEYSEN,	Eliane TERRAS suppléante

Pouvoirs

Paul ARNOUX à Jean-Marie BERTRAND, Marc BONNARD à Hervé RASCLARD, Marie BOUCHEZ à Nicolas ROSIN, Jean-Michel CREISSON à Michèle EYBALIN, Alain GABERT à Christine NIVOU, Michel GREGOIRE à Jean-Pierre BUIX, Bruno LAGIER à André AUBERIC, Patricia MORHET-RICHAUD à Marcel BAGARD

Excusés(es)

Jean-Marie BLANCHARD suppléant, Olivier CADIER, Pierre COMBES, Marie-Christine GIT, Corinne MOREL-DARLEUX, Albert MOULLET, Marie-Pierre MOUTON, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Jacques RODARI, Auguste TRUPHEME suppléant

Objet : Actions démonstratives sur crédits DREAL Rhône-Alpes 2010

Le Président expose :

La vocation du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales est de mener des études et des actions d'intérêt commun concourant à la labellisation du territoire en Parc naturel régional des Baronnies Provençales.

Comme l'année précédente, la DREAL Rhône-Alpes propose au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'opérations environnementales. Ces opérations seront financées à 100 % par l'Etat.

Ainsi, dans ce cadre, le SMBP souhaite proposer à la DREAL Rhône-Alpes, la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'équipement et la mise en place d'une ou de caméra(s) web sur un ou plusieurs sites d'observation rapprochée des Vautours à déterminer. Ainsi, en fonction de la faisabilité de ce projet, la mise en place d'un tel équipement permettrait à terme :

- d'effectuer des observations scientifiques sur le comportement d'individus (jeunes et adultes) sans occasionner aucun dérangement.
- de diffuser les images en direct auprès d'un public plus large pour une meilleure communication/sensibilisation sur les vautours (site internet SMBP, Maison des vautours).

Cette opération sera effectuée en partenariat avec l'association Vautours en Baronnies.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical valide l'opération proposée. Il autorise le Président à engager les dépenses afférentes dans le cadre du budget, à solliciter toutes subventions auprès des financeurs publics et lui donne mandat pour signer les conventions avec les organismes concernés et tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD